



Interpellation - 25_INT_138 - Loïc Saugy et consorts - Soutien à la compétitivité des entreprises vaudoises face aux chocs externes

Texte déposé :

Les entreprises vaudoises – qu'il s'agisse des grands exportateurs ou du tissu de sous-traitants qui les soutiennent, soit toute la chaîne de valeur – subissent actuellement une série de chocs externes.

En 2024, les exportations vaudoises se sont contractées de 5,7 % par rapport à 2023. Les causes principales de cette nouvelle baisse sont la faiblesse de la croissance mondiale et la force du franc. Dans les groupes de marchandises, si les boissons et autres aliments transformés ont bu la tasse (-12 %), le recul des produits horlogers (-8 %) apparaît davantage comme une remise à l'heure après trois années de croissance. Les États-Unis (21 % de part de marché) ont pris une place croissante dans les exportations vaudoises et figurent désormais souvent comme premier ou second marché de destination. Dès lors, le canton de Vaud est particulièrement exposé aux soubresauts du commerce international en 2025.

Ces difficultés s'ajoutent à une série de chocs externes :

- l'instauration par les États-Unis de droits de douane à hauteur de 39% sur certains produits suisses ;
- la force persistante du franc suisse ;
- les plans de relance industriels massifs de nos principaux partenaires (UE, USA, Chine) ;
- l'introduction prochaine de l'impôt minimal de 15% (OCDE) ;
- les coupes budgétaires fédérales dans le soutien à l'innovation.

Dans l'horlogerie, la microtechnique, la medtech, la pharma, la machinerie, mais aussi l'agroalimentaire ces crises se répercutent directement ou indirectement.

Les sous-traitants vaudois – usinage de précision, électronique, packaging, transport, agriculteurs, affineurs, etc. – voient leurs volumes réduits, leurs investissements reportés et leurs marges comprimées.

Il est positif que le canton ait réactivé le fonds de soutien à l'industrie (créé en 2015), qui encourage la diversification des marchés et les investissements productifs. Mais au-delà de ce dispositif, la question demeure : comment le canton de Vaud peut-il maintenir la compétitivité de ses entreprises et de leurs sous-traitants ?

Au vu de ce qui précède, j'ai l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Outre le fonds de soutien réactivé, le Conseil d'État envisage-t-il d'autres outils financiers ou structurels pour accompagner les entreprises frappées par les droits de douane américains et les autres crises évoquées ?
2. Comment le canton coordonne-t-il son action avec la Confédération (SECO, OFAG, DFAE) pour que les entreprises vaudoises ne soient pas laissées de côté ?

Conclusion : Ne souhaite pas développer

Date de dépôt : 28.10.2025

Cosignatures :

1. Alexandre Berthoud (PLR)
2. Anne-Lise Rime (PLR)
3. Aurélien Clerc (PLR)
4. Aurélien Demaurex (V'L)
5. Bernard Nicod (PLR)
6. Carole Dubois (PLR)
7. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
8. Elodie Golaz Grilli (PLR)
9. Florence Gross (PLR)
10. François Cardinaux (PLR)
11. Georges Zünd (PLR)
12. Gérard Mojon (PLR)
13. Grégory Bovay (PLR)
14. Guy Gaudard (PLR)
15. Isabelle Freymond (IND)
16. Jean-Daniel Carrard (PLR)
17. Jean-François Cachin (PLR)
18. Jean-Louis Radice (V'L)
19. Jean-Luc Bezençon (PLR)
20. Jean-Marc Udriot (PLR)
21. John Desmeules (PLR)
22. Laurence Bassin (PLR)
23. Laurence Cretegny (PLR)
24. Laurent Balsiger (SOC)
25. Loïc Bardet (PLR)
26. Marc Morandi (PLR)
27. Maurice Neyroud (PLR)

- 28. Michael Wyssa (PLR)
- 29. Monique Hofstetter (PLR)
- 30. Nicolas Suter (PLR)
- 31. Olivier Agassis (UDC)
- 32. Olivier Petermann (PLR)
- 33. Oscar Cherbuin (V'L)
- 34. Philippe Germain (PLR)
- 35. Pierre-François Mottier (PLR)
- 36. Quentin Racine (PLR)
- 37. Regula Zellweger (PLR)
- 38. Sergei Aschwanden (PLR)
- 39. Thierry Schneiter (PLR)
- 40. Valérie Zonca (VER)
- 41. Vincent Bonvin (VER)